

Date de séance : 30 mars 2026  
Date de convocation : 24 mars 2026  
Date d'affichage : 24 mars 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Présents : 28  
Suffrages exprimés : 29

**L'an deux mille vingt-six,**  
Le 30 mars à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,  
s'est réuni en Mairie sous la présidence de  
Monsieur Yann PERRON, Maire,

**Présents :** Mmes Mélanie FAIVRE, Tinaïck HELARY, Marie LATORRE, Néné DIARRA, Marie-José DE CARVALHO, Chritine PRÉAUD, Emma LORY, Djamilia YAKIL (arrivée à 20 heures 10), Annie CHARPENTIER, Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Mélissa NAIT-BEKKOU, Angélique DARLAVOIX

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Sébastien COUVET, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Jean-Marc BEBEL, Baptiste DEROUALLIERE, Nicolas LOISON, Cédric BARTH, Pascal ZANDOTTI, Matthieu DASSÉ, Jean LEMAIRE, Jean-François MARIANI

**Procuration :** M. Alexandre KARAA à M. Jean-François MARIANI

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** Mélanie FAIVRE

**N°2613**

**Objet : Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article 7 du code électoral,

**VU** le procès-verbal d'installation des nouveaux conseillers municipaux, le 20 mars 2026,

**CONSIDERANT** qu'il convient, suite au renouvellement du conseil municipal, de procéder à la constitution de la Commission de contrôle des listes électorales,

**CONSIDERANT** que, Pour Gargenville et au regard de la présence de deux listes au conseil municipal, il convient de proposer au Préfet les noms de 5 membres volontaires choisis, dans l'ordre du tableau, comme suit :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste de la majorité
- 2 conseillers municipaux appartenant à la liste de l'opposition

**CONSIDERANT** les élus volontaires suivants : Mélanie FAIVRE Marie-José DE CARVALHO Cédric BARTH, d'une part, et, d'autre part : Jean LEMAIRE, Alexandra RAVÉ

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**A l'Unanimité,** Par 23 Voix Pour et 6 Absentions

**APPROUVE** la communication, à monsieur le Préfet des Yvelines, des noms des 5 élus volontaires, choisis dans l'ordre du tableau au sein des deux listes présentes lors du dernier scrutin municipal, ci-dessous :

Mélanie FAIVRE  
Marie-José DE CARVALHO  
Cédric BARTH

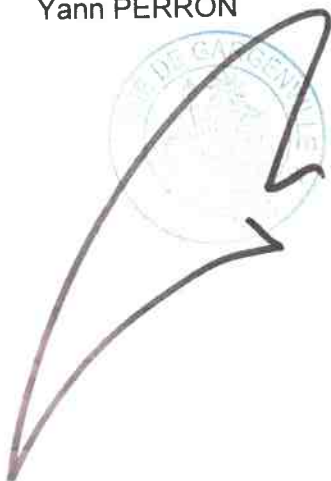
Jean LEMAIRE  
Alexandra RAVÉ

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 03/04/2026

Délai de recours :  
2 mois à compter de la date  
de publication

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du  
Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme  
Le Maire,  
Yann PERRON



Pour copie conforme  
La secrétaire de séance,  
Mélanie FAIVRE

